

Les Jeunes agriculteurs opposés à la «directive nitrate »

© 02/01/2014 |  Terre-net Média

REIMS, 02 jan 2014 (AFP) - Les Jeunes agriculteurs de la Marne (JA 51) ont organisé jeudi des actions de protestation dans quatre villes du département contre la «directive nitrate » qui menace, selon eux, «la survie de nombreuses exploitations agricoles », a-t-on appris auprès du syndicat.

Une cinquantaine d'agriculteurs ont acheminé par tracteurs quelques tonnes de paille et de fumier qu'ils ont déversées simultanément en milieu de matinée devant les sous-préfectures de Reims, Epernay, Vitry-le-François ainsi que devant la Direction départementale des territoires (Ddt) à Châlons-en-Champagne, a indiqué à l'Afp Xavier Dufour, le secrétaire général des **Jeunes agriculteurs de la Marne**.

« Cette directive stupide pondue par des technocrates sans aucune concertation avec la profession menace la survie de nombreuses exploitations de notre région », a-t-il expliqué.

« Nous sommes évidemment pour la réduction des **nitrates dans l'eau** et, d'ailleurs, dans notre région, nous avons de très bons résultats, mais nous nous opposons à des règles qui méconnaissent la réalité et les contraintes de notre travail », a poursuivi l'agriculteur.

Selon lui, la nouvelle réglementation européenne applicable en France qui relève la période de stockage des effluents d'élevage de 4 à 6 mois et demi et interdit tout engrais azoté sur des pentes supérieures à 20 % «retire purement et simplement de la production plus de 30.000 hectares en Champagne-Ardenne ».

« C'est l'équivalent de la surface du vignoble champenois qui sera en friche avec des drames sociaux à la clé notamment chez les éleveurs qui vont devoir investir dans de nouveaux lieux de stockage », a souligné M. Dufour.

D'autres actions à venir

D'autres actions «plus dures » dans plusieurs villes de la région Champagne-Ardenne sont prévues dès la semaine prochaine en concertation avec les Fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles (Fdsea), a par ailleurs annoncé le syndicat des Jeunes agriculteurs de la Marne.

Le gouvernement français, dans l'espoir d'échapper à des sanctions de la Cour de justice européenne pour non respect de la directive nitrates de 1991, a classé de nouveaux territoires comme vulnérables et entend renforcer un programme d'actions contre ce type de pollution.